



GOVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

**DIRECTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE
ET DE LA GESTION DES RISQUES**



CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LA POPULATION ALERTE CYCLONIQUE DE NIVEAU 2

MESSAGE :

- Ne pas circuler à pieds, à bicyclette ou avec tout moyen de locomotion motorisé.
- Rester confiné à l'intérieur des habitations ou des abris publics mis à disposition par les mairies.
- Veiller à s'éloigner des baies vitrées.
- Si la situation se dégrade, repérer les endroits les plus résistants du local et s'y tenir et se protéger.
- Surveiller la résistance de l'abri et de ses ouvrants en redoublant de vigilance la nuit.
- Être attentif au risque d'inondation.
- Être vigilant en permanence malgré des accalmies cycloniques.
- Attendre impérativement la fin d'alerte de NIVEAU 2 pour sortir de son habitation.